

# Dérives sectaires et vaccination : le point par la MIVILUDES

SPILF, Paris, 18 mai 2018

Dr Serge BLISKO, Président



*Journée du Groupe Vaccination-Prévention de la SPILF  
18 mai 2018*

# www.derives-sectes.gouv.fr

The screenshot shows a web browser window displaying the homepage of the Miviludes website. The browser's address bar shows the URL <http://www.derives-sectes.gouv.fr/>. The page header includes the French Republic logo with the motto "Liberté • Égalité • Fraternité" and the text "Premier ministre" and "Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires". The Miviludes logo is prominently displayed. Navigation buttons include "S'informer", "Être aidé", and "Agir". A search bar is present with the text "R rechercher :". A quote from the Declaration of the Rights of Man and of the Citizen is shown: "« La liberté consiste à pouvoir faire tout ce que l'on veut, pourvu qu'on n'en fait pas à autrui [...] »". A list of categories is visible: Santé, Enfance et éducation, Vie professionnelle, Vie publique et associative, and International. A footer notice states: "En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies permettant d'améliorer votre expérience utilisateur." The system tray at the bottom shows the date and time as 09/11/2016, 00:23.

# La Miviludes, une institution originale

- ➔ Son objet : l'emprise mentale et les dérives de nature sectaire
- ➔ Sa forme : une mission interministérielle auprès de Premier ministre
- ➔ Son action : le traitement des signalements, l'observation et l'analyse du phénomène sectaire, l'aide aux victimes, l'information du grand public
- ➔ Ses partenaires : institutions publiques, entités associatives et acteurs économiques

# L'évolution du phénomène sectaire

- Foisonnement de l'offre dans les domaines de la santé et du bien-être, et de la vie professionnelle (coaching, développement personnel et formation)  
2500 signalements par an dont près de la moitié en santé
- Des publics cibles qui présentent des vulnérabilités et des fragilités
- Rôle des nouvelles technologies de communication (NTIC)

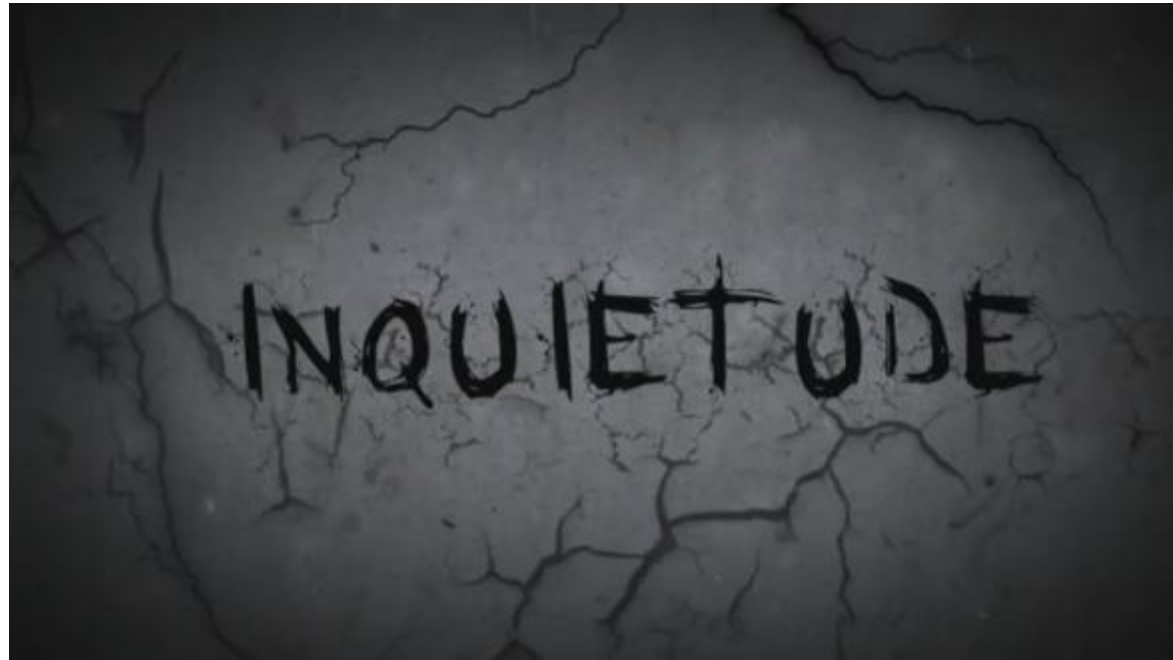
# La notion de dérive sectaire

- Pas de définition juridique du mot secte mais une reconnaissance de l'emprise mentale (loi about Picard 2001)
- Pas de jugement de valeur sur les doctrines ou idéologies
- Lutter contre toute atteinte aux Droits fondamentaux et porter à la connaissance de la justice toute infraction et atteinte aux biens et aux personnes.

# Le processus d'emprise

- Objectif :
  - ôter toute capacité de discernement à la personne pour l'amener à prendre des décisions qu'elle n'aurait pas prises autrement
  - lui proposer du prêt à penser prêt à dire et prêt à faire
  - Pour parvenir à des fins financières, sexuelles ou travail dissimulé et influence
- Les étapes du processus :
  - Séduction
  - Déconstruction
  - Reconstruction
  - Auto-renforcement

# Inquiéter...



# Séduire et rassurer...

- Offrir un accès à de fausses connaissances présentées comme des vérités, accès à LA vérité, partager les secrets du détenteur sachant ou du cercle d'initiés...
- Mirage !





# Deux types d'arguments

- La **théorie du complot** où la loi du profit de la part de l'industrie pharmaceutique voire avec la bienveillance des pouvoirs publics règne au détriment de la santé des populations : « on veut nous « empoisonner » ou nous administrer des produits nocifs pour l'Homme afin d'écouler les stocks des industriels ou encore pour contrôler la population (des groupes de population) »
  - Courant conspirationniste
- **Refuser d'agir contre les lois de la nature** : laisser le corps réagir, se défendre par lui-même contre les attaques extérieures ie les infections, laisser faire le cours de la nature (proche de la sélection naturelle)
  - Courants politiques extrêmes (réseaux écologistes, écoles alternatives)

# Stratégies des sites « anti »

- Chiffres chocs, visuels tapageurs, registre de l'émotion, caution scientifique par instrumentalisation de la science, 'fake news'
- Principaux arguments : théorie du complot, comparaisons historiques ou géographiques (et évocation DDH), balance bénéfice/risque défavorable



*65 signalements  
en lien avec  
les mouvements  
antivaccination*

*Reiki, crudivorisme,  
respirianisme...*





Lobby vaccinal : analyse des métaux lourds interdite chez les jeunes...



Le collectif « lumière sur l'IEF » publie des vidéos sur FB indiquant la marche à suivre pour éviter un contrôle à domicile et prône de ne pas faire vacciner ses enfants...

Touche pas à mon gosse - Le témoignage courageux d'une maman anti-vaccins  
Témoignage courageux d'une maman anti-vaccins.

A voir et à partager à tous les parents svp !

Message à l'attention des médecins :  
Que ce soit pour la vaccination ou pour la nutrition (principal outil de santé au monde), vous n'avez pas été formé (ou très peu).

<http://stopmensonges.com/touche-pas-a-mon-gosse-le-temoign.../>



# INFO VACCINS FRANCE

BIENVENUE BLOG INFOS COMMENT SE DEFENDRE LES MALADIES DOCUMENTATION

TEMOIGNAGES NOS ACTIONS BOUTIQUE CONTACT ADHESION --

## COMMENT SURSEoir À LA VACCINATION: LES CLÉS POUR DÉFENDRE SES DROITS

Mais sommes-nous vraiment obligés de vacciner ?

Certes, personne ne manquera de rappeler il y a des obligations vaccinales en France:

[http://www.info-vaccins.fr/obligations-vaccinales.html#oblig](#)

Mais on oublie trop souvent que nous avons aussi des lois qui protègent nos libertés individuelles. Et elles sont en totale contradiction avec les lois d'obligation. D'un côté, des lois d'obligation, de l'autre, des lois garantissant vos libertés fondamentales.

Qu'est-ce qui prime en réalité ? La liberté. Et si. Jurisprudence oblige.

*« En vertu de l'affaire Salvetti, il ne saurait y avoir le moindre acte médical obligatoire dans aucun pays d'Europe. L'arrêt de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, section I du 9 juillet 2002, requête n° 10002/02 »*



# Des condamnations



**Pendules, numérologie, huile bénie et autovaccin fécal... les drôles de méthodes d'un ex-médecin condamné à 6 mois de prison avec sursis**

Malgré sa radiation, cet ancien chirurgien urologue, octogénaire, préconisait notamment à ses clients un vaccin réalisé à partir de leurs propres matières fécales. « *J'ai exercé sous le nom de consultant* » s'est défendu Gérard X. qui dit avoir poursuivi son activité « *parce que des gens[le] suppliaient* ».

## **Fausse inscription d'une vaccination dans le carnet de santé : le médecin radié**

C'est une première : un médecin généraliste a été radié par le Conseil de l'Ordre pour avoir fait figurer sur le carnet de santé d'un enfant une vaccination qui, dans les faits, n'avait pas été réalisée (Pentacoq). Le Conseil d'Etat a confirmé cette radiation, par un arrêt du 22 décembre 2017.

Déjà radié (à trois reprises !) par l'Ordre des médecins, le Dr Gérard X. a été condamné début avril par le tribunal correctionnel de Rennes à six mois de prison avec sursis. La justice lui a reproché d'avoir pratiqué de manière illégale la médecine entre septembre 2011 et décembre 2015.



# Que faire ?



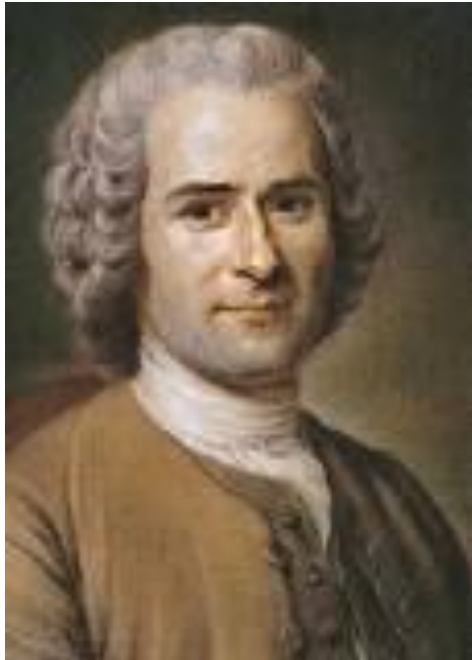
- Adapter le contenu des sites institutionnels aux préoccupations des internautes
  - YouTube (Dans ton corps et E-penser)
- Faire témoigner des personnes qui ont contracté les maladies par défaut de vaccination
- Afficher des données scientifiques
  - YouTube /Asclepios
- Investir les blogs ou forums Groupe FaceBook
  - Vaccins France-Information et Discussions
- Développer une lecture critique chez l'internaute

# Actions de communication

- Existantes :
  - <http://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/vaccination/vaccins-obligatoires/questions-reponses/>
  - Conférence de Presse **Les vaccins : une chance pour nos enfants ! 22/12/2017** Université Paris Descartes/Institut Pasteur/INSERM/APHP
  - GT Santé Publique France
- Et après ?
  - Position SPILF
  - Convaincre vos pairs
  - Expliciter le risque



**« Le monde de la réalité a ses limites ; le monde de l'imagination est sans frontières »**



**« Plus les hommes seront éclairés plus ils seront libres »**



La Miviludes est à votre disposition  
pour vous apporter  
informations et conseils

Renseignements, bibliographie  
sur le site : [www.derives-sectes.gouv.fr](http://www.derives-sectes.gouv.fr)

Contact : [miviludes@pm.gouv.fr](mailto:miviludes@pm.gouv.fr)